



TROIS QUESTIONS À OLIVIER FAURIEL SUR L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

Qu'est-ce qu'une « agence de l'eau » ?

Une agence de l'eau, c'est un établissement public de l'État qui aide tous les acteurs (élus, industriels, agriculteurs...) à préserver les ressources en eau. La mise en oeuvre de cette politique est fondée sur la concertation entre les usagers (consommateurs, associations, administrations, collectivités locales...) au sein d'un organe délibératif que l'on appelle *Comité de bassin*.



Une agence de l'eau fonctionne comme une mutuelle au service de l'environnement :

- d'un côté nous percevons des redevances auprès de tous les usagers, selon leur consommation et la pollution qu'ils génèrent
- de l'autre, avec les fonds collectés, nous donnons des subventions et/ou des avances aux acteurs qui réalisent des opérations destinées à préserver la qualité de l'eau.



Les travaux que nous finançons recouvrent :

- la protection et la reconquête du patrimoine naturel (entretien des rivières, des zones humides...);
- la réduction de l'importance et du nombre des pollutions chroniques et accidentelles (construction de stations d'épuration, aides aux industriels...);
- l'amélioration de la qualité et de la sécurité de l'alimentation en eau potable;
- une meilleure gestion des ouvrages intervenant dans le cycle de l'eau.

Et l'Agence « Seine-Normandie » ?

L'Agence de l'eau Seine-Normandie a la responsabilité du bassin de la Seine et des fleuves côtiers normands, soit 100 000 km², 8 régions, 25 départements, 17 millions d'habitants, 40 % de l'industrie française et 60 % de la surface du bassin cultivée.



Elle s'étend de la Bourgogne où se trouvent les sources de la Seine et de l'Yonne jusqu'aux rivages de la Manche

Pourquoi des actions en faveur de l'éducation ?

Nous sommes soucieux de préparer l'avenir par des actions préventives qui devraient aboutir à un changement progressif des mentalités et des comportements. Nos messages sur la citoyenneté s'adressent à tous les publics et, notamment aux jeunes car ce sont eux les utilisateurs de demain.

Plus d'infos sur : www.eau-seine-normandie.fr